

Procès-verbal
Conseil d'administration
30 janvier 2019

Cette réunion s'est déroulée à la salle de la Mairie.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20 heures .

Étaient présents : AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, BIDAL Hervé, BAUDY Samuel, COLON Yvon, FAVRE Jean-Michel, MANNEAU Gilles, PIERNOT Bernard, TABELLION Brigitte.

Jean-Pierre AUBERTIN remercie Monsieur le Maire pour la mise à disposition de la salle et tous les présents pour avoir répondu favorablement à son invitation.

Ordre du jour :

1. Point sur les actions en cours
2. Préparation de l'assemblée générale
3. Question diverses

Sans remarques sur le procès-verbal du conseil d'administration du 2 novembre 2018, il est adopté à l'unanimité.

1. Point sur les actions en cours

Le Président présente l'activité de l'association depuis le dernier conseil.

1.1 les rencontres

- Le 8 novembre, participation au déjeuner du Club Entreprises à Vittel
- Le 13 novembre, rencontre avec M. le Maire de Toul pour la préparation d'une visite de la ville pour les adhérents
- Le 15 novembre, rencontre à Epinal à la DDFIP, désormais notre association est reconnue d'intérêt public
- Le 27 novembre, rencontre avec M. LECLERC Simon, dossier conseil départemental des Vosges
- Le 30 novembre, rencontre avec le Père OPI concernant des documents de la paroisse de Pargny
- Le 1^{er} décembre, rencontre avec M. MASSON Philippe des amis du Musée de Toul pour créer une relations Mureau / Toul
- Le 3 décembre, rencontre des représentants de la Communauté de communes Meuse et Rognon pour faire connaître notre association.

- Le 13 décembre, rencontre avec M. MOULIS Cédric, ingénieur chargé d'études à l'université de Lorraine site de Nancy : travaux de recherche sur l'abbaye.
- Le 14 janvier, rencontre avec M. COSTE André à Neufchâteau
- Le 16 janvier, rencontre avec Mme LENOTRE Noémie, étudiante à l'université de Lorraine site de Nancy
- Le 21 janvier, rencontre avec M. CRAVAGEOT Richard, président de l'association des amis du fort de Mont-lès-Neufchâteau
- Le 25 janvier, rencontre avec Mme FREITAS Claudia étudiante à l'université de Paris-Sorbonne

1.2 Conférences

Présentation de l'histoire de l'abbaye de Mureau :

- Le 11 octobre devant les membres du Rotary-Club de Neufchâteau
- Le 22 novembre devant les membres du Kiwanis-club de Vittel
- Le 17 janvier au Café de Candide à Neufchâteau

1.3 Manifestations

- Le 4 novembre : exposition à Liffol le Grand
- Le 9 décembre : participation au marché de Saint Nicolas à Liffol-le-Grand

Le site internet reçoit en moyenne 27 visites par jour et pour la page Facebook, 300 personnes la lise à chaque fois qu'il y a une nouveauté.

2. Préparation de l'assemblée générale 2019

Elle aura lieu le samedi 23 février 2019 à la salle des fêtes de Pargny à 17h30.
L'accueil des participants se fera à partir de 17h00.

L'ordre du jour sera :

Partie réglementaire :

Rapport d'activité et le rapport financier

Fixation du montant de la cotisation annuelle d'adhésion 2019

Renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration.

Bernard PIERNOT et Guillaume AUBERTIN accepte de proposer le renouvellement de leur fonction d'administrateur. Il est décidé de proposer à Mme Corinne GILLOT de présenter sa candidature d'administratrice sur le place vacante.

Partie informative :

Les thèmes possibles étaient :

- Les propriétés de l'abbaye de Mureau sur le territoire de Pargny
- Le carnet de guerre d'un poilu de Pargny
- La forêt communale
- La signification des noms de lieudits du territoire de Pargny
- Quand Pargny passa sous Mureau

Ont été retenus :

- Quand Pargny passa sous Mureau ?
- Le carnet de guerre d'un poilu de Pargny

Moment convivial :

Il sera proposé aux adhérentes et adhérents de confectionner des pâtisseries et des boissons seront servies.

3. Point sur le financement de la sauvegarde des vestiges de l'abbaye

SAUVEGARDE DES VESTIGES DE L'ABBAYE DE MUREAU

POINT FINANCIER

Au 17 janvier 2019

Devis initial : 44 073,60 euros

« disponible ce jour »

Subvention Conseil Régional Grand Est.....	8 800 euros soit 20%
Subvention Conseil Départemental des Vosges...	1 800 euros soit 4%
Subvention Fondation du Patrimoine.....	3 000 euros soit 7%
Fonds propres.....	3 000 euros soit 7%
Souscription (12 690 euros).....	11 900 euros soit 27%
TOTAL	28 500 euros soit 65%

|

« Prévisions 2019 »

Souscription.....	2 500 euros soit 5%
Fonds propres.....	3 000 euros soit 7%
TOTAL	5 500 euros soit 12%

Soit un total de 34 000 euros soit 77%

Reste 10 000 euros à « chercher » soit 23%

Le Président et le trésorier ont rencontré M. Hervé BIDAL en sa qualité de Maire de la commune et en présence de M. LOCATELLI adjoint afin de demander une subvention communale.

Cette demande sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

4. Quelques dates pour 2019

- **30 mars** : Tartiflette : elle se déroulera à la salle des fêtes du village, elle sera animée par Vincent AUBERTIN.

Hervé BIDAL fait remarquer que pour l'année 2018 et 2019, l'association dispose gratuitement de la salle des fêtes pour ces manifestations sur décision du conseil municipal. Le règlement adopté pour l'utilisation de cette salle, voté par le conseil municipal en 2006, ne donne la gratuité que pour une manifestation par an. Il indique que l'utilisation de la salle par l'association, dans ces conditions, est une perte d'argent pour la commune car elle ne peut plus être proposée à la location.

Gilles MANNEAU fait remarquer que pour l'instant, toutes les manifestations sont organisées dans l'intérêt de notre commune, pour la valorisation de son patrimoine. Chaque euro récolté sera strictement investi dans la sauvegarde des vestiges de l'abbaye et que par sa qualité d'administrateur Hervé peut le vérifier à chaque instant.

Il y a une incompréhension de l'ensemble du conseil sur la remarque du Maire.

Jean-Pierre AUBERTIN met fin à ce débat en s'appuyant sur le fait que pour 2019 la situation est équivalente à celle de 2018. Le débat sera ré-ouvert et des décisions seront prises dans le cas d'un changement de position de la municipalité.

Pour la tartiflette, il sera demandé 15 euros par personne adulte et 5 euros pour les enfants jusqu'à 10 ans. Ce tarif comprend l'apéritif, la tartiflette, la salade, le dessert et le café .

Le dessert sera un buffet de pâtisserie confectionnée par les adhérents et adhérentes.

Toutes les autres boissons (vin, bière, soda, eau) seront payantes.

La promotion de cette manifestation débutera dès le 23 février en commençant par les adhérents. A compter du 11 mars, on commencera les inscriptions des non-adhérents et des invités des non-adhérents au fur et à mesure des arrivées des coupons. Seules les réservations accompagnées du règlement seront prises en compte.

Nombre de personnes maximum 100.

- **avril ou mai** : Visite du Fort de Mont-lès-Neufchâteau

Le guide sera Richard CRAVAGEOT et à l'ordre du jour sera :

- Le Général SERE de RIVIERE
- Le système de défense
- Visite du fort

- **28 avril** : Participation à la brocante de Pargny organisée par l'association « la vallée de Mureau » avec invitation de l'association des amis du Prieuré de Châtenois.

Il est nécessaire de réfléchir sur l'animation.

- **4 mai** : Concert à l'église de Pargny, avec le groupe GOSPEL FAMILY de BULLIGNY

- **20, 21, 22 septembre** : Journées du Patrimoine
Une réflexion sur les activités à proposer doit être menée.

5. Situation financière de l'association

Stocks :	1 603,70 e
Liquide en caisse :	185,85 e
Compte courant :	340,67 e
Livret A :	2402,56 e
TOTAL:	4532,78 e

Grosses dépenses payées

Le 07 décembre 2018.....	60,00 e	Ets EULRY
Le 07 janvier 2019.....	109,74 e	MAIF
le 08 janvier 2019.....	1 306,80 e	Ets TOLLOT
le 08 janvier 2019.....	68,48 e	OVH

soit un total de 1545,02e

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

A Pargny-sous-Mureau, le 5 février 2019

Le secrétaire
Guillaume AUBERTIN

Le Président
Jean-Pierre AUBERTIN